

THEME 1: L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)

Leçon n°1 – 1789, La naissance d'une Nation de citoyens

Problématique : Par quelles étapes les Français deviennent-ils des citoyens en 1789 ?

* Une situation prérévolutionnaire au début de 1789

De nombreuses tensions traversent la société française à la fin du XVIII^e siècle car :

- La société d'Ancien régime organisée en 3 ordres inégalitaires (Noblesse, Clergé et Tiers-État) est remise en cause, notamment par les philosophes des Lumières
- Il y a des tensions économiques et sociales : le budget de l'État est en déficit constant sans réforme fiscale possible, le Tiers-Etats écrasé d'impôts reste très pauvre

Pour tenter de résoudre cette crise financière, Louis XVI convoque les **États Généraux du Royaume**, qui s'ouvrent en mai 1789 à Versailles.

* Le pouvoir aux représentants de la Nation :

Louis XVI ne tient pas compte des doléances du Tiers-État et refuse l'adoption du vote par tête (1 député = 1 voix).

Face à ce blocage, les députés du Tiers-état se réunissent à l'écart des députés de la noblesse et du Clergé et se proclament **Assemblée Nationale** le 17 juin, puis ils se réunissent dans la salle du jeu de Paumes et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir achevé la rédaction d'une **Constitution**, c'est le Serment du Jeu de Paume du 20 juin 1789.

* L'irruption du peuple dans la Révolution :

A Paris, une rumeur selon laquelle le roi va envoyer l'armée pour dissoudre l'Assemblée se répand. Prévoyant de se défendre, les Parisiens attaquent le 14 juillet 1789 la prison de la Bastille, symbole du pouvoir arbitraire du roi. La guerre civile débute car Paris échappe désormais au contrôle du roi. L'insurrection gagne ensuite les provinces avec la Grande Peur (été 1789). Suite aux rumeurs de vengeance des seigneurs sur les paysans, les châteaux sont attaqués, la violence se répand.

* La fin de l'ancien régime et de l'absolutisme :

Face à cette situation de désordre, l'Assemblée Nationale vote la suppression des privilèges dans la nuit du 4 au 5 Aout 1789. De plus, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen est adoptée le 26 août 1789. Elle proclame la souveraineté de la Nation et l'autorité de la Loi (et de l'impôt). Cette Déclaration fait des Français des citoyens grâce à la reconnaissance de leurs droits individuels et collectifs. Mais Louis XVI refuse de ratifier ces lois. En octobre 1789, il est ramené de force à Paris

Vocabulaire : Etats-Généraux, Assemblée Nationale, Constitution, citoyen

Leçon n°2 : 10 Aout 1792 : La fin de la monarchie ; la journée du 10 Aout 1792

Problématique : Quels évènements précipitent la fin de la monarchie ?

* **La monarchie constitutionnelle** :

La 1^{ère} constitution française est adoptée en 1791. Elle crée une **monarchie constitutionnelle** qui partage les pouvoirs entre :

- Une Assemblée Nationale qui détient le pouvoir législatif
- Un « Roi des français » qui détient le pouvoir exécutif, mais également d'un droit de veto sur les lois, dont il peut interdire l'application.

Toutefois, Louis XVI n'accepte pas cette monarchie constitutionnelle qui limite son pouvoir.

* **La fuite du roi** :

C'est pourquoi Louis XVI utilise son droit de veto, bloquant le travail législatif de l'Assemblée. Puis, le 21 juin 1791, il tente de s'enfuir. Rattrapé à Varennes, il est enfermé au palais des Tuileries à Paris.

Cette attitude est une trahison pour de nombreux Parisiens réclament l'instauration de la République. Ils se réunissent sur le Champs de Mars le 17 juillet. L'Assemblée envoie la Garde nationale qui tire sur la foule. Le divorce entre les Parisiens et l'Assemblée est acté.

* **La guerre contre l'Autriche** :

En avril 1792, Louis XVI et l'Assemblée déclarent la guerre à l'Autriche :

- Louis XVI espère recouvrer son pouvoir grâce aux défaites militaires de l'Assemblée
- L'Assemblée veut empêcher le rétablissement de la monarchie absolue

Les défaites s'accumulent : en juillet 1792, l'Assemblée déclare « la Patrie en danger », Paris est menacée par les armées autrichiennes et prussiennes du duc de Brunswick.

* **La fin de la monarchie** :

Le 10 août, le palais royal des Tuileries est envahi par les **sans-culottes** (révolutionnaires issus des milieux populaires parisiens). Le Roi, accusé de trahison, est arrêté et emprisonné. L'Assemblée nationale annonce l'élection au suffrage universel masculin d'une nouvelle Assemblée.

Vocabulaire : Monarchie constitutionnelle, sans-culotte

Leçon n°3 - 1792-1794 : La Première République en guerre

Problématique : Quelles menaces pèsent sur la Nation française et la République entre 1792 et 1794 ?

* Les menaces extérieures

L'exécution de Louis XVI (doc.3) provoque la formation de la 1^{ère} coalition européenne : l'Autriche et la Prusse envahissent la France. La guerre est tout d'abord défensive (doc. 2). Le chant de guerre pour l'armée du Rhin écrit par Rouget de l'Isle (bientôt nommée La Marseillaise) a pour but d'unir les soldats. Face à cette menace, la patrie est déclarée en danger par Robespierre et la Convention nationale.

* Les menaces intérieures

Des Français, les Vendéens (doc. 5), s'opposent au gouvernement dirigé par Robespierre au nom de la défense de la monarchie et de l'Eglise catholique. En effet, les révolutionnaires mènent une politique de déchristianisation. La révolte vendéenne est matée et fait des milliers de morts.

* La répression contre les opposants à la République

Sous la Terreur (1793-1794), la répression est forte contre tous les opposants (doc. p. 29) :

- la loi des suspects permet d'emprisonner tout ennemi de la révolution (noble, clergé, opposant)
- et la levée en masse (doc. 4) mobilise tout le pays dans la défense du pays (doc. 2) permettant de nombreuses victoires militaires à partir de 1794.

* La fin de la Terreur

La répression contre les opposants met fin aux soulèvements des vendéens et des fédéralistes. De plus, les armées ennemies sont repoussées. Avec l'amélioration de la situation, l'opposition à Robespierre de la part des modérés et des révolutionnaires les plus enragés monte. Finalement, Robespierre est arrêté, jugé et exécuté le 10 Thermidor an II (28 juillet 1794).

Après la chute de Robespierre, un nouveau régime est mis en place : le Directoire.

Vocabulaire : Convention nationale, Montagnards, Comité de Salut Public, levée en masse

Leçon n°4 - 1799-1815 : L'Europe et Napoléon

Problématique : Comment les idées révolutionnaires se diffusent-elles en Europe ?

.....

Depuis 1792, la France est en guerre contre les monarchies absolues européennes (Empire d'Autriche, Prusse et Royaume-Uni). A partir de 1794, la France remporte de nombreuses victoires militaires et de nombreux pays européens passent sous la domination française (voir carte p. 13). En effet, depuis 1799, le général Napoléon Bonaparte est au pouvoir. Il s'est emparé du pouvoir par un **coup d'État** le 9 novembre 1799 (18 brumaire). Il instaure un régime autoritaire, le Consulat puis se proclame Empereur des Français en 1804 et établit un Empire.

.....

En 1804, Napoléon Bonaparte instaure le **Code civil** en France, un texte de loi qui garantit les droits et les libertés des Français issus de la Révolution, mais il impose une vision très autoritaire de la société.

Ce Code civil est appliqué ensuite dans tous les pays européens qui passent sous la domination française : les Européens deviennent des citoyens (égalité devant la loi, libertés religieuses) et les monarchies absolues sont remplacées par des monarchies constitutionnelles.

.....

Toutefois, les Européens se révoltent bientôt contre la présence française qui est considérée comme une domination à cause des lourds impôts imposés. De plus, les Français sont des étrangers qu'il faut chasser. Plusieurs révoltes ont lieu (Espagne, Allemagne). A partir de 1812, Napoléon entre en guerre contre la Russie. C'est le début des défaites militaires. Napoléon abdique en 1814.

Leçon n°5 – Des Cent jours au Congrès de Vienne : Quelle France après la Révolution ?

Problématique : La défaite de Napoléon Ier marque-t-elle la fin de la Révolution en France ?

* Le retour éphémère de Napoléon : les Cent jours

Louis XVIII, frère de Louis XVI, est proclamé Roi des Français. En 1815, Napoléon tente un retour en France : ce sont les cent Jours durant lesquels Louis XVIII s'enfuit et Napoléon reconquiert la France. Son retour pousse l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche à relancer la guerre.

Le 18 juin 1815, les Français sont battus à Waterloo. Napoléon abdique à nouveau puis est déporté sur l'île de Sainte Hélène où il meurt en 1821.

* Les objectifs du Congrès de Vienne

La défaite de Napoléon permet une restauration de la monarchie, laissant penser que la Révolution n'a été qu'une parenthèse, désormais refermée.

De septembre 1814 à juin 1815 : se tient le Congrès de Vienne (Autriche), sous la direction de Metternich, chancelier autrichien. L'objectif du congrès de Vienne est de restaurer l'ordre ancien pour rétablir la paix, sans tenir compte des aspirations des peuples.

* Les conséquences du Congrès de Vienne pour la France

Le Congrès de Vienne se traduit par :

- La **Restauration** de l'ancienne monarchie balayée par la Révolution. Ainsi, Louis XVIII, frère de Louis XVI, est rétabli sur le trône de France.
- Un affaiblissement de la France à la suite des pertes territoriales importantes (Savoie, Belgique...)

* Que reste-t-il de la Révolution en 1815 ?

Le pouvoir royal tente de concilier les acquis révolutionnaires et le retour de la monarchie. C'est pourquoi un ensemble de mesures symboliques est adopté : égalité devant la loi et maintien de certaines libertés individuelles. Par ailleurs, les privilèges ne sont pas rétablis et le Code Civil est maintenu.

Néanmoins, le pouvoir est conservateur et interdit l'utilisation des symboles révolutionnaire : drapeau tricolore, Marseillaise. Il limite également le droit de vote aux Français les plus riches.

Vocabulaire : Restauration